

ASSEMBLEE GENERALE de l'A.S.D.S.
jeudi 24 novembre 2023 à 18 h à la Grande du Grand Aulnay

Notre président remercie de leur présence :

- Nicolas ROULY Maire de Grand Quevilly, Christelle FERON Adjointe en charge des associations, Tako DIALLO Conseillère municipale déléguée aux sports, Sylvie RIDEL Conseillère municipale déléguée à la santé, Mrs TORRETON et LANOË conseillers municipaux
- Les adhérents et amis de l'ASDS, absent excusé : Claude TOUGARD.

Préambule : l'ASDS compte au 02/11/2023, date de fixation de la liste électorale, 227 adhérents. Il faut le 1/3 de ce nombre pour siéger (76). Nous sommes 105. L'AG peut donc délibérer légalement.

I -RAPPORT D'ACTIVITE 2022/2023

Etablir un bilan d'activité, c'est s'assurer de la pertinence des actions mises en place pour atteindre les objectifs de l'association qui ont pour objet selon les statuts :

- de favoriser le bien-être de ses adhérents,
- de proposer des activités physiques, sportives et de loisirs,
- de collaborer avec tous les organismes et collectivités pour atteindre ces buts.

L' A.S.D.S. a participé à plusieurs manifestations :

- le forum des associations qui nous a permis de rencontrer de nombreux visiteurs et de nous faire connaître.
- Octobre rose qui a rassemblé un nombre important d'adhérents, marche dans la forêt du Chêne à Leu pour apporter leur soutien à cette cause.
- Le téléthon : le stand animé par CLAIRE a connu un vrai succès.

- Sportez-vous bien : l'ASDS a animé un stand qui a permis au public de s'initier aux activités de l'ASDS .
- Ébauche d'un partenariat avec Vital Action. Cette plate-forme favorise le développement du sport en facilitant la coordination entre le médecin prescripteur et les structures d'accueil (application du décret du 01/03/2017 appelée « sport sur ordonnance »), avec le soutien de l'ARS, la CPAM, jeunesse et sport, la Métropole de Rouen.

En interne à l'A.S.D.S.

Soirée galette et jeux de société qui a rassemblé 85 personnes.

Organisation des activités habituelles

- L'aquagym : les séances du lundi animées par Tony et celles du vendredi confiées à Emilie ont connu un succès remarquable avec 60 personnes inscrites.
- Le pilates avec Claire a réuni 45 adhérents au gymnase Tabarly chaque lundi matin
Création en janvier, d'un nouveau cours de Pilates le jeudi après-midi .
- Le renforcement musculaire toujours avec Claire a connu une activité soutenue avec 77 participants (38 le lundi et 39 le mardi) chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente .
- la gym rythmée qui connaît un développement appréciable : 22 inscrits sous la houlette de Claire.
- Le yoga : 15 participants au cours de Gilles et 18 à celui de Benoît.
Effectif global en légère hausse.
- le multisports du mercredi au gymnase Maimberte. 17 personnes pratiquent avec Anthony, des activités variées (ultimate, volley, basket, badminton, tchoukball , kinball ,futsal) dans un esprit ludique.
- la rando : Michèle et Pierre sont les responsables de cette activité qui permet aux 50 marcheurs de parcourir chaque semaine la forêt de Saint Etienne du Rouvray et une fois par mois de découvrir au cours d'une journée les environs de l'agglomération.
- le cyclo : Etienne encadre cette activité et fait découvrir les environs à 13 mordus de la petite reine.

Les effectifs :

Au total, ce sont 201 adhérents (chiffre au 23 nov 2022) qui ont participé aux activités . Ce nombre est en constante augmentation :

- 2019 : 188 adhérents . Les cours ont cessé rapidement en raison du COVID

- 2020 : 116 adhérents. Année post-covid.

de nombreuses personnes ont attendu avant de se réinscrire.

- 2021 : 176 inscriptions

- 2022 : 201 inscriptions

- 2023 : 227 adhérents

Cette évolution traduit la confiance envers les coaches et la qualité des activités proposées.

A noter la venue de 56 nouveaux adhérents cette année, preuve de la notoriété croissante de l'A.S .D .S .

Bilan accepté à l'unanimité : Contre 0 – Abstention 0 – pour 105.

II – AFFECTATION DU RESULTAT

Nadine présente :

- le compte de gestion arrêté au 31/08/2023

ASSOCIATION SPORT DÉTENTE SANTÉ CPTÉ D'EXPLOITATION BUDGÉTISÉ AU 31/08/2023		CHARGES	A.S.D.S A GRAND QUEVILLY 31/08/2023 PRODUITS	
60 ACHATS		510,41	70 PRODUITS DES ACTIVITÉS	21774,55
606300 FRAIS NETTOYAGE CHASUBLES	100,00		706100 ADHESIONS	5426,00
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	169,93		706200 ACTIVITÉS	16348,55
606800 ACHAT MATÉRIEL	240,48		74 SUBVENTIONS	1790,00
61 SERVICES EXTÉRIEURS		747,25	740000 SUBVENTION MUNICIPALE	200,00
615200 ENTRETIEN LINGE			741000 PARTICIPATION MAIRIE 10€	1590,00
616100 ASSURANCES	747,25		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	160,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		13873,82	758000 RECETTES GALETTE	160,00
621400 PERSONNEL EXTÉRIEUR A L'ENTREPRISE	11998,00		76 PRODUITS FINANCIERS	179,35
622000 POLE RESSOURCES	204,00		768000 PRODUITS FINANCIERS	179,35
623400 CONTRIBUTIONS	450,00		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
623600 IMPRIMES FLYERS	131,40			
623800 DON\$ (OCTOBRE ROSE + TELETHON)	160,00			
625100 FRAIS DE DÉPLACEMENTS	300,00			
625700 RÉCEPTIONS	413,27			
626000 FRAIS POSTAUX	64,90			
627800 FRAIS ANCV	11,50			
628000 ENTREE DE PISCNE	-105,80			
635800 SACEM	246,55			
63 IMPÔTS TAXES		29,50		
633300 FORMATION	29,50			
64 CHARGES DE PERSONNEL		2292,76		
641100 SALAIRES BRUTS	1640,04			
645100 CAISSE RETRAITE	181,19			
645200 CAISSE PRÉVOYANCE	16,81			
645300 URSSAF	454,72			
647500 MÉDECINE TRAVAIL	0,00			
66 CHARGES FINANCIÈRES		52,20		
661500 FRAIS BANCAIRES	52,20			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,94		
678000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,94			
RÉSULTAT		0		
RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE	6397,02	6397,02		
TOTAL DES CHARGES	23903,90	23903,90	TOTAL DES PRODUITS	23903,90
				23903,90

Le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent bénéficiaire de 6397 euros (contre 1905 euros l'an dernier). Il est reporté sur l'exercice 2023/2024

- le compte d'exploitation prévisionnel 2023/2024

ASSOCIATION SPORT DÉTENTE SANTÉ		A.S.D.S A GRAND QUEVILLY		
CPTE D'EXPLOITATION BUDGÉTISÉ AU 31/08/2024		CHARGES	PRODUITS	
60 ACHATS		1280,00	70 PRODUITS DES ACTIVITÉS	20700,00
606300 FRAIS NETTOYAGE CHASUBLES	100,00		706100 ADHÉSIONS	4300,00
606310 PHARMACIE	80,00			
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00		706200 ACTIVITÉS	16400,00
606800 ACHAT MATÉRIEL	600,00			
61 SERVICES EXTÉRIEURS		950,00	74 SUBVENTIONS	1870,00
616100 ASSURANCES	950,00		740000 SUBVENTION MUNICIPALE	200,00
			741000 PARTICIPATION MAIRIE 10€	1670,00
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		20450,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	160,00
621400 PERSONNEL EXTÉRIEUR A L'ENTREPRISE	18360,00		758000 RECETTES GALETTE	160,00
623400 CONTRIBUTIONS	450,00		76 PRODUITS FINANCIERS	50,00
623800 DONS (OCTOBRE ROSE + TELETHON)	160,00		768000 PRODUITS FINANCIERS	50,00
625100 FRAI DE DEPLACEMENTS	300,00		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
625700 RECEPTIONS	500,00			
626000 FRAIS POSTAUX	80,00			
627800 FRAIS ANCV	50,00			
625800 SACEM	550,00			
66 CHARGES FINANCIÈRES		100,00		
661500 FRAIS BANCAIRES	100,00			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES				
678000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00			
RÉSULTAT		0		
RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE				
TOTAL DES CHARGES	22780,00	22780,00	TOTAL DES PRODUITS	22780,00
				22780,00

III - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Fabrice BRUYERE, vérificateur aux compte de l'A.S.D.S a examiné les comptes de l'année 2022 / 2023 le 16 octobre 2023.

Lecture du rapport

Bilan très positif.

Remerciements à Nadine SUDRON, notre trésorière pour le travail rigoureux effectué et à Fabrice BRUYERE pour la précision de son rapport.

Vote concernant le budget de l'ASDS

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 105

IV - ORIENTATIONS ET ACTIVITES DE LA SAISON 2023/2024

- orientations

- pour le partenariat : Reconduction de la participation aux manifestations municipales.

- en plus : finalisation du partenariat avec Vital Action avec inscription au répertoire des structures agréées. 6 places sont déjà réservées à cet effet : 2 au yoga, 2 au Pilates et 2 à la gym douce.

- en interne à l'A.S.D.S. :

- diminution du prix des adhésions et des cotisations et augmentation de la dégressivité des cotisations. Cette réduction a eu pour effet de remplir les cours grâce aux inscriptions de nombreux adhérents à plusieurs cours.

- augmentation de 7% du montant des rémunérations des animateurs, sauf celle de Gilles qui était déjà supérieure aux autres. Le coût de cette opération est d'environ 850€.

- reconduction du dispositif d'inscription en juin 2024 pour les adhérents qui sollicitent les mêmes activités et possibilité d'inscription sur dossier pour les personnes absentes. Pour tous les autres cas, inscription en septembre. Souhait : que les inscriptions de juin se fassent un peu plus tôt pour permettre d'examiner les dossiers avant la fin de saison.

- nouveauté : la possibilité de séances de découverte est renouvelée mais la réponse doit être impérativement communiquée dans un délai de 8 jours sous peine de perdre le bénéfice de la découverte.

- demandes de remboursements : application stricte de l'article 2 des statuts, repris dans le règlement intérieur :

« Aucune cotisation ne peut être rachetée au prorata du temps restant pour les activités si l'association n'est pas responsable de l'arrêt temporaire ou définitif de ces dernières ou dans le cas de perte de qualité de membre. Le remboursement peut être éventuellement obtenu pour des motifs exceptionnels soumis à l'approbation du conseil d'administration.

- le contrôle médical : rendu obligatoire cette année.

Danielle est responsable de ce dossier.

56 certificats médicaux fournis. Résultats très encourageants.

Dans ce domaine, une réflexion importante est en cours, suite à l'accident d'une adhérente lors d'une sortie rando pour connaître la ou les personnes à prévenir en cas d'accident (modification de la fiche d'inscription, incitation au port d'une fiche personnelle pendant l'activité).

- Activités :

Le début d'année n'a pas été simple :

- Arrêt de la participation de Benoît à l'encadrement d'un cours de yoga. Gilles a pu reprendre l'animation de ce cours .
- Arrêt de la participation de Tony à l'encadrement de l'aquagym . Emilie assume les deux cours avec réussite.
- Fermeture de la piscine. Des séances de Gym ont pu se substituer à l'aquagym.
- Déplacement de l'activité Pilates et gym douce du jeudi au gymnase Tabarly. Ce changement demandé par la mairie nous a permis de modifier la jauge de 25 adhérents à 40 puisque le gymnase est plus grand.

- Rappel des jauges :

Malgré ces perturbations, le programme d'activités a pu être mis en place et même s'enrichir par la création d'un cours de gym douce.

- les deux séances hebdomadaires d'aquagym sont complètes , ainsi que les deux cours de renforcement musculaire et le Pilates du lundi (40 inscriptions pour chacun)
- le cours du pilates du jeudi est presque complet (34 inscrits).
- le cours de gym rythmée compte 32 participants (progression)
- le yoga : 15 et 11 inscrits pour une jauge à 18.
- le multisports : 17 inscrits (en progression) avec un nombre de participantes féminines en augmentation.
- la gym douce connaît un succès dès sa création (26 inscrits)
- le cyclo : 16 adhérents (légère progression)
- la rando compte 67 inscrits (en progrès).

A noter pour la rando, une très intéressante évolution puisque en plus de Michèle, Luc et Pierre, on enregistre la venue de trois encadrants supplémentaires : Brigitte LANCELEVEE , Norbert COCHENNEC et de Philippe HAMARD. Leur arrivée va permettre d'encadrer simultanément les sorties dans la forêt de Saint Etienne et les sorties mensuelles à la journée.

Intervention de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire précise qu'il doit quitter l'assemblée en raison d'autres obligations.

Il se félicite des résultats de l'ASDS et le développement de l'association. Il souligne le sérieux et la rigueur dans les actions entreprises .

Il insiste sur l'esprit de solidarité envers les publics visés tant dans les activités de l'ASDS que dans les actions partenariales.

Monsieur Nicolas ROULY rappelle également la permanence de l'action municipale vis-à-vis des associations, aussi bien dans la qualité des infrastructures que dans l'aide directe aux associations par le biais de Quevilly Loisirs.

Il remercie vivement les acteurs de cette réussite.

V – FIXATION DES MONTANTS COTISATIONS ET DES ADHESIONS POUR 2024/2025

Nous proposons une diminution de 5 € du montant des adhésions. Le coût de cette réduction est de 1350€ environ.

Nouveaux tarifs :

- 12 € pour les adhérents actuels de Grand Quevilly
- 20 € pour les nouveaux adhérents de Grand Quevilly
- 15 € pour les adhérents actuels hors commune
- 22 € pour les nouveaux adhérents hors commune.

A noter qu'une réflexion est en cours pour réduire de 4 à 2 les différents prix d'adhésions (Habitants de Grand Quevilly et hors commune)
Les tarifs des activités restent inchangés.

Vote pour ces propositions : Contre 0 – Abstentions : 0 – Pour 105

Les clés de la réussite :

- le partenariat très solide avec la mairie qui met à notre disposition : 3 gymnases, une salle à l'école Moulin, la piscine (dont l'entrée est gratuite).
- la continuité de l'aide de 10 € pour chaque adhérent résidant à Grand Quevilly à travers le dispositif Quevilly Loisirs.
- l'aide appréciable du service de la vie associative, notamment de Frédéric Pierre
- une politique tarifaire avantageuse qui vise à permettre au plus grand nombre de personnes de bénéficier des offres de l'ASDS .
- la compétence professionnelle de nos professeurs (CLAIRE , EMILIE , GILLES, ANTHONY) qui en plus font preuve d'une grande écoute auprès des participants.
- la disponibilité d'Etienne au cyclo et de Michèle , Luc, Pierre, Brigitte, Norbert et Philippe à la rando.
- l'assiduité très régulière des adhérents aux séances.
- la persévérance des membres du conseil d'administration qui ont participé à 9 réunions au cours de l'année (plus 4 séances d'inscriptions).

Des remerciements très sincères à tous et à toutes.

Les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Fin de séance : 19 heures 30

Michel GABORIT
Président de l'ASDS



Françoise THOMAS
Secrétaire adjointe

